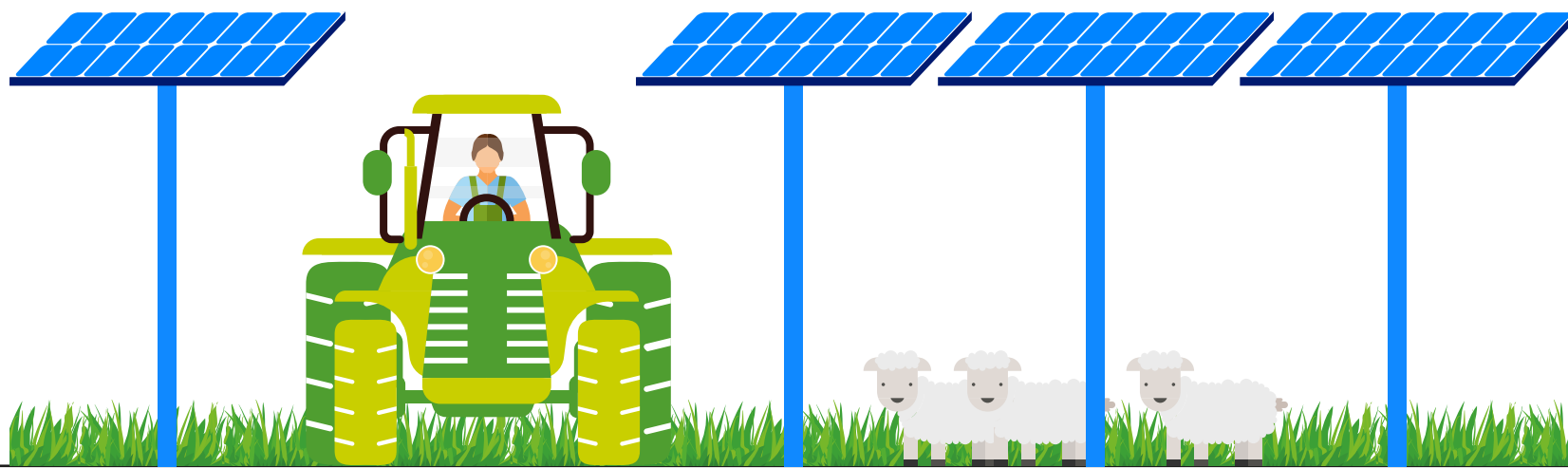


COMMENT ÇA MARCHE L'AGRIVOLTAÏSME ?

L'agrivoltaïsme concilie une production agricole et une production d'électricité renouvelable sur une même parcelle. L'ombrage apporté par les panneaux permet une protection des productions agricoles, végétales ou animales.

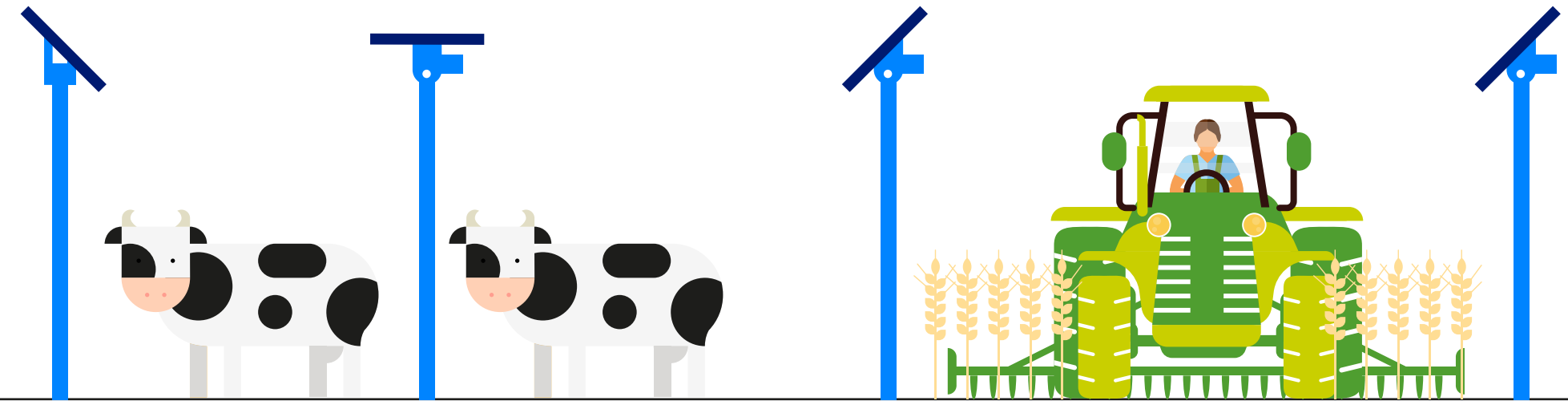
On dénombre deux types d'installations agrivoltaïques :



LES PANNEAUX FIXES

Installation composée de **panneaux solaires non-orientables** installés sur des structures en hauteur.

La hauteur de l'installation et l'espacement inter-rangées intègrent les usages de l'exploitation, afin d'assurer le passage d'engin agricole, dans le cas où les parcelles sont mécanisables.



LES PANNEAUX DYNAMIQUES OU ORIENTABLES

Installation composée de panneaux solaires installés sur des structures en hauteur disposant d'un **système permettant d'orienter les panneaux** ou de faciliter le passage des engins.

Ce dispositif permet d'ombrager ou d'exposer au soleil les cultures, en fonction de leur besoin, et de les protéger des intempéries (gel, grêle).